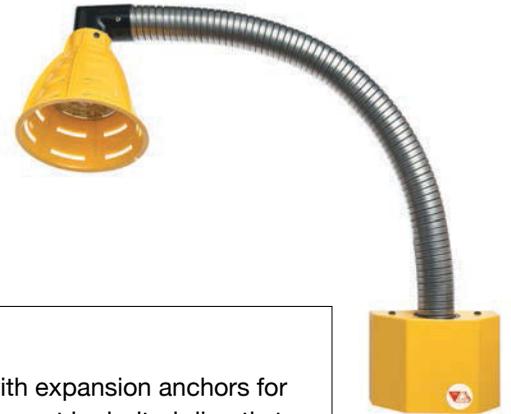




INSTALLATION INSTRUCTIONS for MODELS DLGN (INCANDESCENT) and DLGN-PLED (LED)

IMPORTANT SAFETY INFORMATION

CAUTION! The individual user should determine prior to use whether this device is suitable, adequate or safe for the use intended. Since individual applications are subject to great variation, the manufacturer makes no representation or warranty as to suitability or fitness of these devices for any specific application.



Setup and Mounting



Installation:

1. Select a mounting location suitable to support the weight of the unit. Use 1/4" lag bolts with expansion anchors for securing to solid structures. When mounting to a wood framed building structure, the unit must be bolted directly to a stud using 1/4" lag bolts.
2. To gain access to the enclosure, remove the cover by removing the two fasteners located on top of the enclosure. Slide the cover up along the length of the flexible tube to expose the back-plate assembly.
3. Mount unit upright as shown. Recommended mounting height is 4 to 5 feet from the floor (bottom of enclosure). Drill appropriate sized holes for the fasteners/wall anchors using the four key-hole slots in the back-plate assembly as a template. Mount the unit as close to the door track as possible without interfering with moving parts of the door.
4. When the unit is securely fastened to the wall, slide the cover down and re-install the two top fasteners.
5. Plug the unit into an electrical outlet compliant with the ratings as specified on the product label.

WARNING!

1. This fixture is designed for installation in general Non-Hazardous locations in accordance with the National Electrical Code and applicable local electrical codes. Only use PAR38 style bulbs.
2. Never use incandescent bulbs over 150 Watts. Higher wattage bulbs may cause overheating and/or fire.
3. All incandescent lamp heads require wire guards to remain UL compliant. Replace guards if damaged or missing.

To Install or Replace in DLGN (Incandescent only)

A metal lamp guard is attached to the plastic lamp shade as fire protection. It must be removed in order to install or replace the bulb. A special tool is stored inside of the enclosure to remove the guard fastener.

Remove the two fasteners located on top of the enclosure, then slide the cover up to expose the interior of the unit. Locate and remove the tool which is held inside. Use the tool to remove the security fastener from the lamp shade, then rotate the metal guard slightly to allow the guard to pass through the small slot in the shade.

Install or replace the lamp and re-install the guard and security fastener. Be sure to return the tool to its proper location for future use and re-install the enclosure cover and fasteners.

LIMITED WARRANTY

If it appears within one (1) year from date of delivery to Purchaser that any products or component parts do not conform exactly to the specifications and physical dimensions referred to above, and the Purchaser, at its expense, returns the product or component parts to the Seller together with a report of defects, the Seller shall review the inspection report and inspect the items and shall authorize, at its option, either the repair or replacement of any non-conforming products or component parts, whether on warranty, contract of negligence, shall not in any case exceed the amount to be paid by the Seller in obtaining and repair or replacement of non-conforming products or component parts, and upon expiration of the warranty period, all liability of the Seller shall be terminated.

Seller shall not be liable for any injury, loss or damage, direct or consequential arising out of the use or the ability to use the product. This warranty gives specific legal rights. You may have other rights, which vary from state to state. Some states do not allow the exclusion or limitation of incidental or consequential damages, so that the above limitation of exclusion may not apply to you.



INSTRUCTION D'INSTALLATION pour les MODÈLES DLGN (À INCANDESCENCE) et DLGN-PLED (À DEL)

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS CONCERNANT LA SÉCURITÉ

MISE NE GARDE! L'utilisateur individuel doit s'assurer de déterminer, avant l'utilisation, que cet appareil est adapté, convenable et sans danger pour l'usage auquel il est destiné. Étant donné que les applications individuelles sont sujettes à une variation importante, le fabricant ne fait aucune représentation ni n'offre aucune garantie quant à la pertinence et au caractère approprié de ces dispositifs pour une application particulière.



Montage et mise en service



Installation:

1. Sélectionner un emplacement de montage approprié pour supporter le poids de l'appareil. Utiliser des tire-fond de 0,635 cm (1/4 po) avec des chevilles à expansion pour fixer à des structures solides. Lors du montage à la structure d'un bâtiment à charpente de bois, l'appareil doit être boulonné à un goujon en utilisant des tire-fond de 0,635 cm (1/4 po).
2. Pour accéder au boîtier, enlever le couvercle en retirant les deux fixations situées sur le dessus du boîtier. Faire glisser le couvercle sur la longueur du tube flexible pour exposer l'ensemble de plaque arrière.
3. Monter l'appareil en position verticale tel qu'illustré. La hauteur de montage recommandée est de 1,22 à 1,52 mètre (4 à 5 pieds) du plancher (partie inférieure du boîtier). Percer des trous de taille appropriée pour les fixations/dispositifs d'ancrage au mur en utilisant les quatre encoches en trou de serrure dans l'ensemble de plaque arrière comme gabarit. Monter l'appareil aussi près que possible de la coulisse de porte sans interférer avec les pièces mobiles de la porte.
4. Une fois l'appareil solidement fixé au mur, glisser le couvercle vers le bas et réinstaller les deux fixations supérieures.
5. Brancher l'appareil dans une prise électrique conforme au service nominal tel que spécifié sur l'étiquette du produit.

AVERTISSEMENT!

1. Ce luminaire est conçu pour être installé dans des lieux généraux ne présentant aucun danger conformément au Code national de l'électricité et aux codes électriques locaux applicables. Utiliser uniquement des ampoules de style PAR38.
2. Ne jamais utiliser d'ampoules à incandescence de plus de 150 watts. Des ampoules d'une puissance supérieure pourraient provoquer une surchauffe et/ou un incendie.
3. Toutes les têtes de lampe à incandescence exigent des corbeilles de protection pour demeurer conformes UL. Remplacer les corbeilles si elles sont endommagées ou absentes.

Pour installer ou remplacer une ampoule DLGN (À Incandescence seulement)

Un grillage pour lampe en métal est attaché à l'abat-jour en plastique comme protection contre les incendies. Il doit être enlevé pour installer ou remplacer l'ampoule. Un outil spécial est rangé à l'intérieur du boîtier pour enlever la fixation de la protection.

Enlever les deux fixations situées sur le dessus du boîtier, puis faire glisser le couvercle vers le haut pour exposer l'intérieur de l'appareil. Trouver et enlever l'outil qui se trouve à l'intérieur. Utiliser l'outil pour retirer la fixation de sécurité de l'abat-jour, puis tourner légèrement le dispositif de protection en métal pour lui permettre de passer à travers la petite fente dans l'abat-jour.

Installer ou remplacer la lampe et réinstaller le dispositif de protection et la fixation de sécurité. S'assurer de remettre l'outil à l'endroit approprié pour une utilisation future et réinstaller le couvercle du boîtier et les fixations.

GARANTIE LIMITÉE

Si à l'intérieur d'un (1) an à compter de la date de livraison à l'acheteur un produit ou des éléments constitutifs ne se conforment pas exactement aux spécifications et aux dimensions physiques mentionnées ci-dessus; l'acheteur, à ses propres frais, peut retourner le produit ou les éléments constitutifs au vendeur accompagnés d'un rapport faisant mention des défauts. Le vendeur passera en revue le rapport d'inspection et inspectera les articles, et pourra autoriser, à son gré, la réparation ou le remplacement de tout produit ou élément constitutif non conforme, au titre d'une garantie, contrat de négligence, ne devant en aucun cas excéder le montant payé par le vendeur pour obtenir et réparer ou remplacer les produits ou les éléments constitutifs non conformes, et, lorsque la période de garantie est terminée, toute responsabilité du vendeur prendra fin.

Le vendeur ne sera pas tenu responsable de toute blessure, perte ou dommage, directs ou consécutifs découlant de l'utilisation ou de la capacité à utiliser le produit. La présente garantie accorde des droits légaux spécifiques. Vous pouvez jouir d'autres droits qui peuvent varier d'un État à l'autre. Certains États n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation des dommages accidentels ou consécutifs et la limitation ou l'exclusion peut donc ne pas s'appliquer à vous.